**Zeitschrift:** Bulletin du ciment

**Herausgeber:** Service de Recherches et Conseils Techniques de l'Industrie Suisse du Ciment (TFB AG)

**Band:** 52-53 (1984-1985)

**Heft:** 15

**Artikel:** Un nouveau bâtiment pour une administration à Paris

**Autor:** [s.n.]

**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-146111

**Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

**Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

**Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 14.07.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch**

# BULLETIN DU CIMENT

MARS 1985 53E ANNÉE NUMÉR 15

## Un nouveau bâtiment pour une administration à Paris

**Présentation d'un bâtiment public avec belle façade accrochée constituée d'éléments en béton préfabriqué très bien exécutés.**

T. F. B.

2

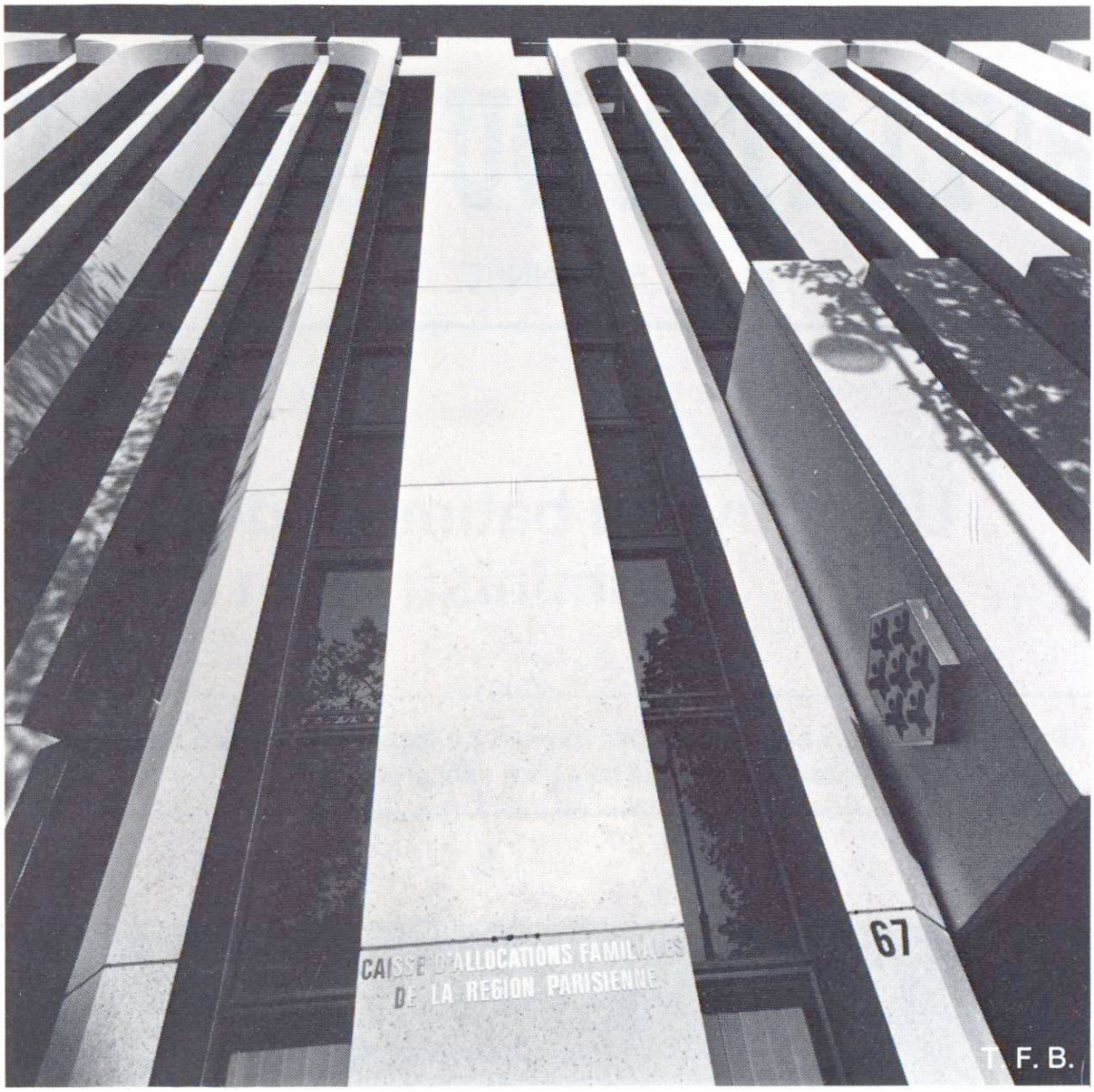


T. F. B.

En service depuis juillet dernier, l'immeuble de sept niveaux de la Caisse d'Allocations Familiales, avenue Jean-Jaurès, fait partie des constructions parisiennes récentes où les possibilités offertes par le béton clair ont été pleinement utilisées. Son architecte, *Michel Herbert,* nous a exposé les grandes lignes de sa recherche.

## Un immeuble d'État

Le site propose sur l'avenue Jean-Jaurès, rectiligne et sans caractère accompli, une continuité linéaire. C'est le parti adopté. Cette façade est celle de l'accès du public. A l'opposé de l'avenue, un jardin public important occupera l'espace central jusqu'au quai de la Loire. L'immeuble situé en décor de fond de jardin profitera de cette future végétation. Les transparences du hall d'accueil pour le public, les locaux sociaux, le restaurant, les réunions s'ouvrent sur un réel espace composé: le canal, visible, ajoute au pittoresque qui est en voie de

3

vigoureux rajeunissement sur les deux berges. Le caractère suggéré par le programme est celui d'un immeuble d'État. La permanence de sa tenue, la dignité de la chose se doivent d'y être bien écrites par le calme; le rythme décuple l'élancement des proportions. L'esprit de sollicitude et d'accueil aux familles trouve sa note essentiellement par la lumière gaie du matériau clair.

Le parti est celui d'un immeuble de bureaux économique. La largeur entre façades principales est de 12,10 m. L'entraxe cloisonnable est modulable sur la base de 1,20 m. Les portées intérieures, transversalement, sont de 7,80 m et 5,50 m, et longitudinalement de 7,20 m. L'espace libre permet ainsi une grande souplesse de distribution. Bureaux de groupe, restaurant et conférence peuvent trouver les mesures adéquates, aussi bien qu'il est possible de banaliser à la demande les bureaux individuels.

Les accès se font sur l'avenue Jean-Jaurès pour le public, par le jardin pour le personnel, et plus discrètement par la rue de la Moselle pour les livraisons.

**Une procédure rapide**

Le planning en témoigne:

- les premières esquisses ont été entreprises en août 1981;
- le budget était établi définitivement le 1er novembre 1981;
- le permis de construire, déposé le 16 décembre 1981, était obtenu le 15 novembre 1982;
- le chantier, ouvert le 11 décembre 1982, est achevé le 31 juillet 1984.

Les simplifications énergiques des procédures d'études, la pratique d'engagements globaux et exacts, voulus par le maître d'ouvrage (la RIVP), ont permis une conduite particulièrement efficace de l'opération et surtout du chantier. L'entreprise Bouygues, entreprise générale, a adhéré aux disciplines rigoureuses exigées: au dernier jour du planning d'exécution, le certificat de conformité était obtenu et le décompte définitif accepté.

**Une façade accrochée**

La construction comporte une ossature porteuse par poteaux en béton et dalles. A cette structure est accrochée la façade, formée de coques creuses en béton moulé, habillant les poteaux et fixées à ceux-ci par des armatures métalliques bloquées par l'intérieur. Ces éléments de 3 m de hauteur, relativement épais, ont été exécutés en béton clair à granulats de marbre des Pyrénées concassés. Un polissage très soigné apporte une surface «autonettoyante» qui doit bien résister au vieillissement. La mise en place des arceaux de la partie supérieure, à plus de 20 m du sol, a été faite avec une remarquable précision. Les potelets intermédiaires, en même béton, à hauteur d'étage, ont été accrochés directement sur les dalles.

Reproduit de «Construction moderne» n° 40, décembre 1984
Centre d'information de l'Industrie Cimentière, F-75008 Paris

Les photos sont de *Michel Moch,* F-92110 Clichy

TFB

Pour tous autres renseignements s'adresser au
SERVICE DE RECHERCHES ET CONSEILS TECHNIQUES
DE L'INDUSTRIE SUISSE DU CIMENT WILDEGG/SUISSE
5103 Wildegg Case postale Téléphone 064 53 17 71